

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF : AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs du 2<sup>e</sup> trimestre, animée par les assistantes pédagogiques est ouverte. Le créneau horaire concernant la classe de votre enfant est :

Si vous souhaitez qu'il soit inscrit à ce dispositif, merci de noter que l'inscription se fait pour un trimestre (du 23/01/12 au 13/04/12) et que la présence est obligatoire, ceci pour des raisons de responsabilité et d'efficacité.

.....✂.....

*Coupon à rendre au Professeur Principal de la classe à destination des CPE.*

Nom, Prénom : .....souhaite que mon enfant  
.....de la classe de .....soit inscrit à l'aide  
aux devoirs.

Signature des responsables

Signature de l'élève